Association du centre de soins pour oiseaux sauvages du Lyonnais.

Circulaire n° 5 **Décembre 1998**

UN ORDINATEUR ! JUSTE UN ORDINATEUR !

APPEL DE DETRESSE : le CSOL a en absolument besoin pour gérer tout l'administratif qui le concerne (fichier des oiseaux, fichier des membres, trésorerie, courrier, circulaires, ...). Si vous avez dans votre entourage privé comme professionnel des personnes qui sont prêtes à céder ou vendre à bas prix une telle machine, pas trop vieille, signalez le nous très rapidement. Ca urge !!!!.
Téléphone : 04 78 57 17 44.
Adresse : CSOL. Grand Moulin de l'Yzeron. Chemin du Grand Moulin. 69340 FRANCHEVILLE.

Joyeux Noël et Bonne Année 1999 :

1998, c'est fini...! Cette année restera marquée chez nous à jamais.

La construction -laborieuse mais réussie- des volières, l'autorisation d'ouverture si attendue, l'inauguration, l'engagement nécessaire de quelques sponsors, la mise en place de l'exposition, les premiers oiseaux relâchés, les premières espèces «rares» comme l'autour des palombes, le circaète jean le blanc, le vautour fauve, ...font du centre un lieu passionnant où il se passe toujours quelque chose !

Toute l'équipe du centre de soins est heureuse de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous envoie ses meilleurs voeux pour 1999 qui, n'en doutons pas, sera propice au développement du centre et à la protection des oiseaux. Espérons que de nombreuses personnes nous rejoindront.

Le centre de soins.

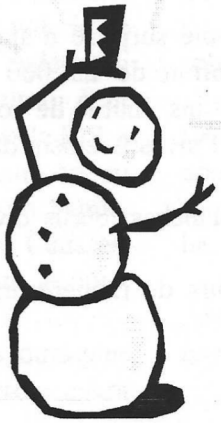

LES VOLIERES.

Il y aura bientôt un an, une équipe de pionniers, bravant les intempéries, de la boue jusqu'aux chevilles, se lançait dans la grande aventure de la réalisation des volières. En quelques semaines, grâce au courage de tous et de toutes –car les filles ont largement participé- les volières étaient habitables.

Les rigueurs de l'hiver ont éprouvé nos travaux mais il n'y a plus, hélas, que de rares volontaires pour assurer la maintenance...les héros sont fatigués!

A présent, il devient impératif de trouver la main d'œuvre si nous ne voulons pas voir notre bel ouvrage s'effondre sous le poids de la neige ...et sur les oiseaux!...

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés car, s'il n'y a pas de difficultés à trouver des soigneurs, les charpentiers, eux, sont très recherchés, alors...faites vous connaître rapidement, vous serez les bienvenus.

Merci.

Guy SIMON.

LES RAMBOS DE LA CHASSE : RAS LE BOL !!!

Au mois de septembre, on a craint le pire : l'ouverture de la chasse! Mais à notre grande surprise et notre plaisir, il n'y a pas eu plus d'oiseaux tirés que d'habitude, ce qui était déjà de trop. Malheureusement, ce ne fut qu'un répit de courte durée. Ce week-end (10-11 octobre), les «chasseurs» étaient bien là pour nous démontrer leur «respect» et leur «amour» de la nature, ainsi que la considération qu'ils ont pour leurs concitoyens : tir à 50 mètres des habitations ou dans la direction des promeneurs. C'est ainsi qu'une cavalière a failli se faire assommer par un oiseau qui venait d'être tiré au dessus de sa tête. Heureusement que le cheval, habitué, a été compréhensif et calme, et qu'il s'agissait d'un pigeon de 150 grammes et non d'une buse d'un kilo. Mais la buse est protégée, me direz-vous! C'est vrai, et pourtant les deux buses arrivées ce week-end étaient criblées de plomb…Peut-être le manque de faisans, après les trois premières semaines de chasse explique-t-il ce report de tir vers les espèces protégées.

Aurore MULLER.

REPRISE DE BAGUE.

Le 20 Septembre 1998, une personne appelle pour un faucon crécerelle tombé dans un abreuvoir à vache. Cet oiseau était bagué FT 49377.

FT indique la taille de la bague et 49377 est le numéro spécifique de l'oiseau. C'est une bague du muséum national d'histoire naturelle.

Après avoir réalisé des recherches, nous nous sommes rendu compte que ce faucon nous avait déjà rendu visite après être tombé du nid. Il avait été bagué par nos soins et relâché le 11 Août 1998, suite à un séjour d'un mois dans nos locaux.
Il fut à nouveau relâché le 03 Octobre 1998, lors de la cérémonie d'inauguration du centre de soins.

Il est très important pour nous de recevoir de temps en temps des oiseaux déjà relâchés ou de récupérer une bague. Cela prouve qu'ils ont été capables de survivre dans la nature et que leur rééducation était bonne.

Souhaitons bonne chance à ce faucon nageur !

Pascal TAVERNIER.

UN GRAND MERCI POUR UNE AIDE PRECIEUSE

Nous avons eu, le 12 novembre, l'agréable surprise d'apprendre que la fondation Nature et Découvertes nous accordait une subvention de 23 000 francs pour l'achat de nombreux équipements indispensables au centre de soins. Inutile de vous dire combien cette nouvelle nous a réjouit ! Cette somme sera répartie dans l'investissement du matériel suivant :

VOLIERES : 200 l de lazure; bois et planches; outils divers; outillage (escabeau); goudron; câbles électriques; pompe Jet 300 m.
LOCAL : congélateur; réfrigérateur; tiroirs de rangement; couveuse; téléphone - répondeur; dépliant trois volets présentant le centre.

Le centre de soins.

UN GROS ZOZIAU AU CENTRE...

A votre avis, quel oiseau est capable, à lui seul, d'occuper seul toute la grande volière (22 x 8 m) et de la faire paraître ridiculement petite...???

Bah, un vautour fauve! Eh, oui, un de ces grands oiseaux (jusqu'à 2.80 m d'envergure, de 7 à 10 kg) a eu l'honneur et la chance de connaître nos locaux.

Pascal était moins fier : il n'en avait jamais manipulé. Arrêtez de vous moquer, je voudrais vous y voir : le bec tranche comme un rasoir car il est parfaitement adapté à la découpe de carcasse. Vous savez sans doute que les vautours ne se nourrissent que de cadavres, ils ne sont en aucun cas prédateurs et ne tuent donc jamais de proies vivantes. Cela dit, si inoffensifs qu'ils soient, un coup de bec est toujours mal venu. Heureusement, les serres ne sont pas trop fonctionnelles mais quand même. L'oiseau est très impressionnant de près.

Ah, j'allais oublier sa petite histoire. Figurez-vous qu'il a quitté ses Causses natales, où certains de ses congénères furent réintroduits jusqu'en 1992 grâce au FIR, pour voyager et visiter un peu les alentours. Bonne idée, certes, mais il avait oublié que les falaises sont un élément essentiel pour décoller et que les charniers (supermarché du vautour) n'existent pas partout.

Bref, arrivé dans les monts du Lyonnais, épuisé, il fut recueilli d'abord par la volerie de Courzieu qui a ensuite transmis le cadeau au centre via l'ONC. Par chance, le vautour était bagué. Il ne fut pas difficile d'appeler le FIR à Peyrelau où les "maîtres" des vautours ont su l'identifier en un clin d'œil grâce à sa bague. C'était un jeune de 1997, né dans les Causses, il y a environ un an et demi, portant le doux nom de KIN.

Ils sont venus le chercher quelques jours plus tard pour le remettre dans une volière pendant deux ou trois semaines, histoire qu'il se remette bien de sa mésaventure (non, ce n'est pas une punition!). Ensuite, il sera relâché au milieu de tous ses copains : vautours fauves, vautours moines et les percnoptères (mais ces derniers sont partis en vacances en Afrique, cet hiver).

Bonne chance à lui...

Corinne PHILIPPE.

Dernière minute : HONTEUX !

Un jeune faucon pèlerin nous est parvenu le 11 Novembre. Il avait une fracture ouverte à l'aile nécessitant une opération. Après avoir réalisé une radio, il s'est avéré que cet oiseau avait été tiré !!!

Chasseur ? Braconnier ? Quel but à part faire un «carton» ?

Au même endroit, le même jour, un faucon crécerelle a aussi été transpercé de quelques plombs...

Il faut noter que sur le département du Rhône, on ne compte aucun couple de faucon pèlerin reproducteur et seulement quatre individus hivernant (enfin, trois maintenant ...)

Souhaitons tout de même un bon rétablissement à ce jaune faucon.

Pascal TAVERNIER.

PETITE ANNONCE (sérieuse !) :

Le centre de soins recherche activement des femelles grillons pour son élevage.

La seule et unique que nous ayons ne suffit pas aux nombreux mâles qui la harcèlent sans cesse.

Alors si vous pouvez faire quelque chose pour elle...soyez sympa, dites le!

ANECDOTES :

- Un soir, à 21 h, sur la ligne d'urgence (réservée rapaces...), un appel d'un monsieur pas très content d'avoir trouvé un pigeon sauvage vivant dans ...son frigo ! Complètement givré...euh, le pigeon bien sûr !

- Exotique : nous avons reçu un aigle botté et une buse féroce, tous deux apprivoisés, venant d'Afrique du Nord.

- Bravo l'ONC pour avoir saisi 14 chardonnerets piégés en vue d'être vendus comme oiseaux de volière.

- Quand on vous dit de transporter les oiseaux dans des cartons, ce n'est pas pour rien ! Malheureusement, le pigeon qui nous est arrivé dans un sac a eu un peu de mal à respirer...trop tard pour lui !

- Que penser de la plainte d'un restaurateur qui a reçu sur sa terrasse une tourterelle tirée devant les clients...?

Pascal TAVERNIER & Corinne PHILIPPE.

PLANNING DES REUNIONS DU CENTRE :

07 Janvier 1999 : Assemblée générale (19h30)
Ordre du jour : bilan moral et bilan financier
élection du C.A

04 Février 1999 : Réunion d'information sur le centre avec diaporama. Venez nombreux !

A l'affût du Tétras lyre.

Samöens, le 21 Mai.
1710 m, ici, en Mai, il fait encore froid et la neige laisse quelques coulées blanches entre les buissons d'aulnes.

Je suis accueilli par des giboulées de pluie et de grêle et cela dure une bonne partie de l'après-midi. Sur les butes du chemin, les pensées et les boutons de la gentiane acaule font des taches pourpres et violettes. Un renard passe sans se presser et laisse tout le temps pour se faire voir.

A la nuit, je pose mon bivouac près de la place de chant, sur la mousse de la tourbière gorgée d'eau.

5H10. Un mâle de tétras lyre a pris possession de la place de chant. Les roucoulements se succèdent en ritournelle et finissent en un ou deux chuintements, le corps soudain redressé et les ailes frémissantes, le bec ouvert. Pendant la phase de roucoulements, l'oiseau étale sa lyre, queue redressée et le corps allongé, il piète ou tourne sur place.

6H20, une femelle le rejoint à pied, vole sur quelques mètres. Le mâle la rejoint hors de ma vue. Rencontre très brève et il reprend sa place, chante à nouveau.

7H30, lentement, le chant s'espace, maintenant couvert par le chant des alouettes.

Bernard VINCENT.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'assemblée générale du CSOL, merci de nous renvoyer ce coupon.

Je, soussigné(e), ... , membre du centre de soins, donne procuration à ..... pour le vote ayant lieu à l'assemblé générale du CSOL le 07 janvier 1999.

Signature

Liste des oiseaux recueillis depuis Octobre 1998 :

Oedicnème criard
Cygne (2)

Vautour fauve
Hibou Grand duc
Chouette effraie (5)
Chouette hulotte
Faucon crécerelle (5)
Faucon hobereau
Faucon émerillon
Faucon pèlerin
Buse variable (7)
Buse féroce

Martin pêcheur
Fuligule milouin
Foulque macroule

Chardonnerets (14)
Tourterelle turque (6)
Pigeon ramier (2)
Pigeon biset
Perdrix rouge
Pipit des arbres
Merle noir
Etourneau sansonnet
Grive musicienne
Pic épeiche
Pouillot fitis
Roitelet huppé
Rouge gorge

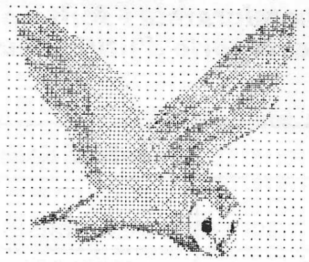

Les articles parus n'engagent que leur auteur.

Merci à tous ceux qui ont participés à cette circulaire ainsi qu'à tous nos sponsors.

La boutique du centre :

Autocollants avec le logo du centre.....**10F**
(jaune ou jaune et blanc)

3 silhouettes d'oiseaux 40F
(évitent les collisions des oiseaux sur vos vitres)

T-shirts du CSOL 50F
(dessin Autour des palombes; tailles M, XL, XXL)

Pour commander, indiquez vos choix et votre adresse sur papier libre, libellez votre chèque à l'ordre du «Centre de soins pour oiseaux sauvages du Lyonnais» en rajoutant 12 F pour frais de port (sauf autocollants, 3 F jusqu'à 10 pièces).

Le centre vit essentiellement de vos dons, **pensez à réadhérer en 1999.** Rappel :
- cotisation individuelle = 100 Fr
- cotisation familiale = 150 Fr.
- les dons sont déductibles des impôts.

N'oubliez pas de redonner vos coordonnées !!!

Franche Ville

NATURE ET DECOUVERTES

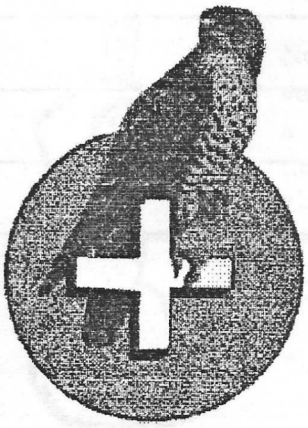

UNCS

REGION RHÔNE-ALPES

fne

Pétition au Parlement européen et au Gouvernement français

Pour une meilleure protection des oiseaux migrateurs, richesse naturelle internationale

LPO

Sous la pression des instances françaises de la chasse, le Parlement français a adopté la loi du 3 juillet 1998 qui impose sur tout le territoire national une période de chasse aux oiseaux migrateurs beaucoup trop longue et incompatible avec les exigences biologiques des oiseaux.

BirdLife INTERNATIONAL

Ces mêmes instances souhaitent modifier la directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages de 1979 qui interdit la chasse des oiseaux migrateurs pendant leur période de nidification et leur migration vers leur lieu de reproduction. Elles réclament la "liberté de chasser" entre juillet et février !

C'est pourquoi France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, BirdLife International et leurs partenaires demandent :
- au Parlement européen, vu les articles 8D et 138D du traité de l'Union, de ne pas modifier la Directive Oiseaux ;
- et au Gouvernement français d'abroger la loi du 3 juillet 1998 et d'interdire la chasse des espèces en mauvais état de conservation en Europe.

Par ma signature, je soutiens cette pétition car les oiseaux migrateurs sont une richesse naturelle internationale qui n'appartient ni à un pays, ni à une catégorie d'utilisateurs, et qui mérite une protection accrue au niveau de l'Union européenne.

Nom - Prénom	Adresse et Nationalité	profession	Signature	
				1
				2
				3
				4
				5
				6
				7
				8
				9
				10

Cette pétition est également présentée par :
(tampon ou adresse de votre Association)

CENTRE DE SOINS POUR OISEAUX SAUVAGES
04 78 57 17 44 FRANCHEVILLE

Photocopiez et diffusez largement cette pétition autour de vous - merci.

A renvoyer à : Oiseaux Migrateurs/LPO - BP 263 - 17305 Rochefort cedex

- Avant le 15 Janvier 1999 -

YH980711